

Projet QC-2012-01
Réponses aux commentaires reçus pendant la troisième période de consultation

Ce document est une synthèse des commentaires présentés par les entités, tels qu'ils ont été reçus et dans la langue utilisée par celles-ci pendant la troisième période de consultation portant sur le projet QC-2012-01.

Les commentaires de Newfoundland and Labrador Hydro ("NLH") ont été présentés en anglais.

Document visé	Section visée	Commentaire	Entité	Accepté	Réponse du coordonnateur de la fiabilité
Register of Entities		With respect to the Register of Entities, NLH ask that the RC include in the footnote of each page, the date of the Register, as was the case in previous versions. In addition, section 4 of the Register makes reference to a July 11th 2013 version of the Registry, which we assume will be approved with the final decision in R-3699-2009 (phase 1), and which we were not been able to find in the current documentation provided by RC.	NLH	Partiellement	<p>Le Coordonnateur a retiré la date à chaque page du Registre afin d'éviter de rééditer le document en entier lors de modifications mineures. Le Coordonnateur considère que la date en page couverture du document indique clairement la version.</p> <p>La version 2013-07-11 indiquée à l'historique des versions du Registre n'a jamais fait l'objet d'un dépôt à la Régie. Par conséquent, cette version n'existe pas. La modification indiquée a toutefois été apporté au Registre. Cette modification devrait plutôt être indiquée pour la version proposée dans le cadre de cette consultation publique, soit la version 2014-04-24. Le Coordonnateur corrigera cette erreur préalablement au dépôt à la Régie de l'énergie. À noter que la modification en question n'affecte que la version confidentielle du Registre et concerne seulement les actifs d'Hydro-Québec.</p>
All documents		NLH reserves its rights to comment all reliability standards under consultation until the Régie de l'énergie has rendered a final decision on the standards presently under its review (R-3699-2009 phase 1) as the application of certain reliability standards is conditioned on the content and specifications contained in other reliability standards, including the scope of its standards as specified in each Québec Specific Appendix.	NLH	Sans objet	Le processus de consultation publique se termine officiellement avec la fin de cette période de commentaire. Ce commentaire ne concerne pas une norme ou un document faisant partie de la présente consultation.